

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 26 janvier 2023

Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre de l'exercice 2022-2023 Croissance organique soutenue au premier trimestre, comme attendu

Elior Group (Euronext Paris – ISIN : FR 0011950732), un des leaders mondiaux de la restauration et des services, publie son chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre de l'exercice 2022-2023 clos au 31 décembre 2022.

Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre de l'exercice fiscal 2022-2023

- Chiffre d'affaires de 1 225 M€, en croissance organique de +11,7 % par rapport au 1^{er} trimestre 2021-2022, bénéficiant toujours d'un effet de rattrapage Covid (Omicron) ;
- Le dynamisme commercial demeure soutenu ; le développement contribue à la croissance organique à hauteur de 10 points sur les 11,7 ;
- Le taux de rétention au 31 décembre 2022 ressort à 92,6% en excluant les sorties volontaires de contrats (91,5 % en les intégrant), contre 91,3 % au 31 décembre 2021 ;
- Au 31 décembre 2022, 73 % des contrats avaient été renégociés avec succès, représentant 234 M€ de hausses de prix sur 12 mois glissants ;
- Liquidité disponible de 307 M€ à fin décembre 2022, contre 399 M€ à fin septembre 2022, conforme à nos attentes ;
- Confirmation des perspectives pour l'exercice 2022-2023 ainsi que des ambitions à horizon 2024.

Bernard Gault, président-directeur général d'Elior Group, commente :

“La croissance organique enregistrée par le Groupe au premier trimestre 2022-2023 reste soutenue. Elior continue de bénéficier d'un effet de rattrapage Covid puisque le rebond de nos volumes avait été freiné par la première vague Omicron au premier semestre de l'exercice précédent. La croissance du chiffre d'affaires devrait se poursuivre dans les mois à venir du fait de notre dynamisme commercial et des hausses de prix obtenues auprès de nos clients. Les pressions inflationnistes, notamment sur les denrées alimentaires, demeurent fortes et nécessitent de maintenir les efforts de renégociation des contrats, particulièrement auprès des clients du secteur public. Par ailleurs, en France, nous avons commencé à mettre en œuvre les chantiers d'optimisation de nos structures et de notre efficacité opérationnelle tels que présentés à l'occasion des résultats annuels 2021-2022. Enfin, le projet d'acquisition de Derichebourg Multiservices, qui vise à accélérer le redressement d'Elior, suit son cours, conformément au calendrier initial.”

Activité commerciale

Au cours du premier trimestre, d'importants contrats ont été signés ou renouvelés en restauration collective et services, parmi lesquels :

- en France, Nexans, l'École Nationale de Police de Périgueux, le club de football AS Monaco, des écoles à Champigny-sur-Marne, La Ciotat, Le Plessis-Robinson et Schiltigheim, la Clinique de l'Ange Gardien à Chamigny, les établissements du groupe hospitalier Uneos à Metz; pour Elior Services, la RATP et Cofidis ;
- au Royaume-Uni, Kennedys Law LLP, Linklaters, Nike, Kerry Foods, SS Great Britain Trust, Ofcom (autorité de régulation des télécommunications), les résidences pour seniors Spinnaker View à Gosport et l'hôpital St Luke's à Oxford ;
- aux États-Unis, Boston Dynamics, les universités Savannah State en Géorgie et Pueblo dans le Colorado, les écoles de Loving au Nouveau-Mexique, l'établissement correctionnel Northwest au Nouveau-Mexique, Nutrition & Services For Seniors au Texas, Lifespark au Minnesota, Meals on Wheels pour le comté de Contra Costa en Californie et le département des services sociaux du Minnesota ;
- en Italie, Trenitalia, Generali, Technip, Gruppo Hera, Dallara Automobili, l'association d'aide pour le droit à l'étude EDUCatt et la municipalité de Pise ;
- en Espagne, l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle à Alicante, les directions de l'éducation des provinces de León, Zamora et du Pays Basque, l'hôpital Vigil de Quiñones à Séville et la fondation Zorroaga à Donastia.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires des activités poursuivies du Groupe s'élève à 1 225 millions d'euros pour le premier trimestre de l'exercice 2022-2023, contre 1 116 millions d'euros sur la même période de l'année précédente. Cette augmentation de +9,8 % reflète une croissance organique de +11,7 %, un effet de change favorable +3 % (appréciation du dollar américain face à l'euro), et une variation de périmètre de -4,9 % (essentiellement liée à l'arrêt de Preferred Meals aux États-Unis).

Sur une base comparable, le chiffre d'affaires augmente de +10,2 %, contre +16,2% enregistré un an plus tôt et reflétant des hausses de prix à hauteur de +3,8 %.

En outre, le développement commercial contribue à faire progresser le chiffre d'affaires de +10,0 %, contre +9,2% au premier trimestre 2021-2022.

Enfin, la perte de contrats représente une réduction de chiffre d'affaires de -8,5 %. Le taux de rétention ressort ainsi à 91,5 % au 31 décembre 2022, en légère hausse par rapport à 91,3 % au 31 décembre 2021, malgré des sorties volontaires de contrats dont l'impact est de -1,1%.

Chiffre d'affaires par secteur géographique :

La part du chiffre d'affaires réalisé à l'international atteint 56 % au cours des trois premiers de l'exercice 2022-2023, stable par rapport à l'an dernier.

En **France**, le chiffre d'affaires s'élève à 533 millions d'euros pour les trois premiers mois de l'exercice 2022-2023, contre 489 millions d'euros il y a un an, soit une hausse de +9,0 % sur

une base publiée et +8,9 % sur une base organique (variation de périmètre immatérielle). L'activité du Groupe continue de bénéficier d'un effet de rattrapage Covid puisque que le rebond du premier trimestre de l'exercice 2021-2022 avait été ralenti par la première vague du variant Omicron.

À l'**International**, le chiffre d'affaires est de 688 millions d'euros au cours du premier trimestre de l'exercice 2022-2023, comparé à 623 millions d'euros un an plus tôt, soit une augmentation de +10,4 %. Celle-ci reflète une croissance organique de +13,9 %, un effet de change favorable de +5,2 % (appréciation du dollar américain face à l'euro) et une variation de périmètre de -8,7 %. Cette dernière est essentiellement liée à l'arrêt de Preferred Meals aux États-Unis (à hauteur de 56 millions d'euros), partiellement compensée par la conversion d'anciens contrats en nouveaux contrats de restauration sur place.

Le **segment Corporate et autres**, qui comprend les activités résiduelles de concession non cédées à Areas, génère un chiffre d'affaires de 4 millions d'euros pour les trois premiers mois de 2022-2023, stable par rapport à l'année précédente.

Chiffre d'affaires par marché :

Le marché **Entreprises** a généré 527 millions d'euros, soit une augmentation de +19,0 % par rapport au premier trimestre 2021-2022, dont une croissance organique de +16,2 %. Ceci marque un net rebond comparé à une période impactée par l'apparition et la propagation du variant Omicron, et reflète aussi des hausses de prix plus satisfaisantes que sur les marchés Enseignement et Santé et Social.

Le marché **Enseignement** a généré 368 millions d'euros, soit une variation annuelle de -3,2 %, négative du fait de l'arrêt de l'activité de Preferred Meals aux États-Unis. La croissance organique ressort à +8,5 %.

Le marché **Santé et Social** a généré 330 millions d'euros, soit une progression annuelle de +12,6 %, dont une croissance organique de +9,0 %.

Liquidité

Au 31 décembre 2022, la liquidité disponible s'élève à 307 millions d'euros, comparée à 399 millions d'euros au 30 septembre 2022, conforme à nos attentes du fait de la saisonnalité du besoin en fonds de roulement dans un contexte de forte croissance organique. Elle inclut 59 millions d'euros de trésorerie ainsi que 189 millions d'euros disponibles sur la facilité de crédit renouvelable d'un total de 350 millions d'euros. Les lignes de crédit disponibles restantes s'élèvent à 59 millions d'euros.

Perspectives

L'effet de rattrapage Covid observé jusqu'alors sur les volumes devrait perdurer au second trimestre avant de s'atténuer mécaniquement au second semestre. Les hausses de prix obtenues auprès des clients et le dynamisme commercial devraient contribuer à soutenir la croissance organique.

Au 31 décembre 2022, 73 % des contrats avaient été renégociés avec succès, contre 67% au 30 septembre 2022. Ces renégociations représentent pour le Groupe 234 millions d'euros de hausses de prix sur 12 mois glissants, contre 139 millions d'euros au 30 septembre 2022.

Les pressions inflationnistes, notamment sur les denrées alimentaires, demeurent fortes et nécessitent de maintenir les efforts de renégociation des contrats, particulièrement auprès des clients du secteur public.

Dans ce contexte, et dans l'hypothèse d'une situation sanitaire stable, nous maintenons nos anticipations pour l'exercice 2022-2023 :

- Croissance organique du chiffre d'affaires d'au moins 8 % ;
- Marge d'EBITA ajusté comprise entre 1,5 % et 2,0 % ;
- Dépenses d'investissement entre 1,5 % et 1,7 % du chiffre d'affaires.

A horizon 2024, nos ambitions demeurent les suivantes :

- Croissance organique annuelle moyenne du CA d'au moins 7 % sur les deux prochains exercices ;
- Marge d'EBITA ajusté d'environ 4,0 % en 2023-2024 ;
- Croissance organique / Capex en pourcentage du CA entre 2 x et 3 x ;
- Reprise de la distribution de dividendes au titre de l'exercice 2023-2024.

Par ailleurs, Elior reste particulièrement attentif à la santé et au bien-être de ses convives, à la satisfaction de ses clients, au développement et à l'engagement de l'ensemble de ses collaborateurs, ainsi qu'à l'impact de ses activités sur l'environnement. Nous réaffirmons ainsi nos engagements en matière de responsabilité sociétale :

- Réduction de -12 % de nos émissions de gaz à effet de serre par repas d'ici 2025, par rapport à 2020 (scopes 1-2-3) ;
- Réduction de -30 % de gaspillage alimentaire par repas d'ici 2025 par rapport à 2020 ;
- 80 % d'électricité renouvelable d'ici 2025 et réduction des consommations énergétiques.

Projet d'acquisition de Derichebourg Multiservices

Le projet d'acquisition de Derichebourg Multiservices, qui vise à accélérer le redressement d'Elior, suit son cours, conformément au calendrier initial. Le processus d'information-consultation des instances représentatives du personnel a été enclenché et se déroule comme prévu.

Une conférence téléphonique aura lieu le jeudi 26 janvier à 15h00, heure de Paris, et sera accessible par webcast sur le [site internet](#) d'Elior Group et par téléphone en composant l'un des numéros suivants :

France : + 33 (0) 1 70 37 71 66
Royaume-Uni : + 44 (0) 33 0551 0200
États-Unis : +1 786 697 3501
Code d'accès : Elior

Agenda financier :

- Jeudi 23 février 2022 : assemblée générale des actionnaires
- Mercredi 17 mai 2023 : résultats du 1er semestre de l'exercice 2022-2023 - communiqué de presse avant bourse et conférence téléphonique
- Jeudi 27 juillet 2023 : chiffre d'affaires 9 mois de l'exercice 2022-2023 - communiqué de presse avant bourse et conférence téléphonique
- Mercredi 22 novembre 2023 : résultats annuels de l'exercice 2022-2023 - communiqué de presse avant bourse et conférence téléphonique

Annexe 1 : Évolution du chiffre d'affaires par secteur géographique

Annexe 2 : Évolution du chiffre d'affaires par marché

Annexe 3 : Définition des indicateurs alternatifs de performance

À propos d'Elior Group

Créé en 1991, Elior Group est un des leaders mondiaux de la restauration collective et des services, et une référence dans le monde de l'entreprise, de l'enseignement, de la santé, du social et des loisirs. En s'appuyant sur des positions solides dans 5 pays, le Groupe a réalisé en 2022 un chiffre d'affaires de 4,45 milliards d'euros.

Ses 97 000 collaborateurs et collaboratrices nourrissent chaque jour 3 millions de personnes dans 20 250 restaurants sur trois continents, et assurent des prestations de services dans 2 400 sites en France.

Le Groupe s'appuie sur un modèle économique construit autour de l'innovation et la responsabilité sociétale. Depuis 2004, Elior Group est adhérent au Global Compact des Nations unies, dont il a atteint le niveau advanced en 2015.

Pour plus de renseignements : <http://www.eliorgroup.com> Elior Group sur Twitter : @Elior_Group

Annexe 1 : Évolution du chiffre d'affaires par secteur géographique

(en millions d'euros)	1er trim. 2022- 2023	1er trim. 2021- 2022	Croissance organique	Variations de périmètre	Ecart de change	Variation totale
France	533	489	8,9 %	0,1 %	-	9,0 %
International	688	623	13,9 %	-8,7 %	5,2 %	10,4 %
Restauration Collective et Services	1 221	1 112	11,7 %	-4,9 %	3,0 %	9,8 %
Corporate et Autres	4	4	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
TOTAL GROUPE	1 225	1 116	11,7 %	-4,9 %	3,0 %	9,8 %

n.s. : non significatif

Annexe 2 : Évolution du chiffre d'affaires par marché

	1er trim.	1er trim.	Croissance	Variations	Ecart de	Variation
(en millions d'euros)	2022- 2023	2021- 2022	organique	de périmètre	change	totale
Entreprises	527	443	16,2 %	-	2,8 %	19,0 %
Enseignement	368	380	8,5 %	-14,3 %	2,6 %	-3,2 %
Santé et Social	330	293	9,0 %	-	3,6 %	12,6 %
TOTAL GROUPE	1 225	1 116	11,7 %	-4,9 %	3,0 %	9,8 %

Annexe 3 : Définition des indicateurs alternatifs de performance

Croissance organique du chiffre d'affaires consolidé : pourcentage de croissance du chiffre d'affaires consolidé, ajusté de l'effet (i) de la variation des taux de change en appliquant la méthode de calcul décrite au paragraphe 4.2 du Document d'Enregistrement Universel, (ii) des changements de principes comptables et (iii) des variations de périmètre.

Taux de rétention : pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice précédent ajusté de la variation annuelle cumulée du chiffre d'affaires des contrats ou sites perdus depuis le début de l'exercice précédent.